Argentine: nouveau procès pour crimes de la dictature

18-10-2007

La Justice argentine a donné les premiers pas ce jeudi au premier procès pour des crimes commis dans le centre clandestin de détention qui fonctionnait dans l'École de Mécanique de l'Armée (ESMA) pendant la dernière dictature, entre 1976 et 1983.
Le procès concerne seulement un des membres du groupe d'opérations qui agissait dans le centre clandestin sous la commande du dictateur Emilio Eduardo Massera.

De cette manière, le préfet Héctor Febres est accusé pour les séquestrations et les tortures de Carlos Lordkipanidse, Carlos García, Josefa Prada d'Olivieri et Alfredo Margari, survivants de la répression d'État.

Il s'agit du quatrième procès oral et public après la dérogation des lois d'obéissance due et de point final, et du premier procèes pour des crimes dans l'ESMA, sans compter le Procès aux Commandements (Juicio a las Juntas) effectué à peine finie la dictature.

Toutefois, des avocats des victimes et la procureure de l'inculpation, Mirna Goransky, ont sollicité sans succès la suspension du procès pour réclamer un procès conjoint de tous les répresseurs qui ont agi dans l'ESMA.

Le tribunal attend autour de 50 témoignages et la sentence pourrait être livrée dans les premiers jours de décembre.

Agence Pulsar, 18 octobre 2007.
http://agenciapulsar.org/nota.php?id=11368

Traduction: http://amerikenlutte.free.fr